

grandes festivités mondiales. Ce succès, monsieur le Président, appartient bien sûr à des gens d'une qualité indéniable. Pensons au président de l'édition 1990, M. Marcel Veilleux, qui est reconnu pour sa jovialité et son grand dynamisme. Pensons aussi, bien sûr, à tous ces bénévoles qui l'appuient sans réserve et, finalement, à tous les participants qui partagent la même frénésie, que ce soit au beau milieu du vent et de la froidure ou par un soleil presque printanier.

Je m'en voudrais, monsieur le Président, de terminer sans avoir invité chaleureusement tous mes collègues de la Chambre ainsi que tous les Canadiens à venir se rendre compte par eux-mêmes de la fraternité et de la réceptivité qui caractérisent nos Québécois et Québécoises.

Bienvenue «Au coeur du monde» de Québec du 1^{er} au 11 février 1990.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Hier, monsieur le Président, trois représentants de l'Île-du-Prince-Édouard sont venus spécialement en délégation à Ottawa pour comparaître devant le Comité de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale afin de se plaindre de l'attitude indifférente et anti-démocratique que Postes Canada a adoptée dans cette province.

À un moment donné de la séance, un membre conservateur du comité a déclaré qu'elle devait partir. Le président a alors demandé aux députés de l'opposition de s'engager à ne pas proposer de motions susceptibles d'embarrasser le gouvernement, car celui-ci ne compterait pas suffisamment de représentants pour les rejeter.

J'ai formulé une objection, mais à la surprise des personnes présentes, le président a décidé de ne pas faire appel à un autre député ministériel préférant ajourner la séance et renvoyer les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard chez eux sans leur avoir permis de s'exprimer et en me privant moi de mon droit de député d'interroger plus à fond les témoins ou de demander au comité d'appuyer leur position.

Je déplore sincèrement la décision du président du comité qui a empêché les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard d'exprimer l'une des doléances les plus légitimes de leurs concitoyens qui tiennent à ce que les localités de l'île conservent leur bureau de poste.

Article 31 du Règlement

LES ENTREPRENEURS

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que l'esprit d'entreprise se porte bien au Canada, malgré les déclarations et les prévisions les plus sombres des gens d'en face.

On constate qu'ils évitent cependant de parler des sociétés ou des entrepreneurs canadiens qui ont profité de la proximité du marché américain et d'un meilleur accès à ce marché. Par exemple, je n'ai encore vu personne, parmi eux, se réjouir du succès récent de la société montréalaise Imasco Ltd. Hier, la société Imasco a en effet annoncé que sa filiale de restauration rapide achetait la chaîne de restaurants Roy Rogers pour une somme de 365 millions de dollars américains.

Par cette acquisition, Imasco pénètre le marché américain. Pensez un peu à la signification de cette transaction. Roy Rogers, un nom typiquement américain et associé à la pure tradition, devient canadien. Ho la la! Qu'en pensent les députés d'en face?

Pareils coups d'audace de Canadiens méritent d'être signalés et salués bien bas par les députés de cette Chambre. Je vous le dis, monsieur le Président, il faut être juste et impartial si l'on veut évaluer correctement les échanges commerciaux en Amérique du Nord, et non pas truquer le jeu pour qu'il nous convienne.

* * *

[Français]

LES SPORTS

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je félicite les athlètes, les entraîneurs et les organisateurs du premier championnat mondial de ringuette.

[Traduction]

Ces matchs se déroulent actuellement dans les patinoires de la ville de Gloucester. Huit équipes en tout y participent, y compris des représentants de la Finlande, des États-Unis, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Je me hâte d'ajouter qu'ils attirent des foules records.